

## Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur\*

(\*sauf pour les successions où les honoraires seront à la charge acquéreur)

Prix de vente	Habitation avec mandat by Orpi	Habitation avec mandat simple	Terrain	Viager
Jusqu'à 50 000€	Forfait à 5 000€ TTC	Forfait à 5 000€ TTC	Forfait à 5 000€ TTC	Forfait à 5 000€ TTC
De 50 001€ à 100 000€	Forfait à 9 500€ TTC	Forfait à 9 500€ TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 100 001€ à 150 000€	8 % TTC	9 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 150 001€ à 200 000€	7 % TTC	8 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 200 001€ à 300 000€	6,5 % TTC	7,5 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 300 001€ à 400 000€	6 % TTC	7 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 400 001€ à 600 000€	5,5 % TTC	6,5 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 600 001€ à 1 000 000€	5 % TTC	6 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 1 000 001€ à plus	4,5 % TTC	5,5 % TTC	10 % TTC	10 % TTC

HONORAIRES D'ESTIMATION : 180 € TTC -

HONORAIRES RÉDACTION D'ACTES : 400 € TTC

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi – SARL UBB immobilier – 16 rue des Terres Neuves 33130 BÈGLES**

Capital : 1000€ / RCS Bordeaux : 977 911 569 / Carte professionnelle T CPI n° 3301 2023

000 000 119 délivrée par CCI de la Bordeaux - Gironde

Affiliée à la Caisse de Garantie Financière : GALIAN - 89, rue La Boétie 75008 Paris sous le n° 172327M pour 120 000 Euros

## Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	Offert	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
Etat des lieux location vide	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
Etat des lieux location meublée	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels / entrepôts / garages / ...	Honoraires HT bailleur	Honoraires HT locataire
Entremise, négociation, visite, constitution du dossier	<p>30 % HT du loyer annuel facial* des baux professionnels, commerciaux et de courte durée + 50 % des honoraires prévus dans notre barème d'honoraires, sur locaux commerciaux</p> <p>* Valeur du loyer inscrit sur le bail (TVA en sus)</p>	<p>30 % HT du loyer annuel facial* des baux professionnels, commerciaux et de courte durée + 50 % des honoraires prévus dans notre barème d'honoraires, sur locaux commerciaux</p> <p>* Valeur du loyer inscrit sur le bail (TVA en sus)</p>

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi – SARL UBB immobilier – 16 rue des Terres Neuves 33130 BÈGLES**

Capital : 1000€ / RCS Bordeaux : 977 911 569 / Carte professionnelle T CPI n° 3301 2023

000 000 119 délivrée par CCI de la Bordeaux - Gironde

Affiliée à la Caisse de Garantie Financière : GALIAN - 89, rue La Boétie 75008 Paris sous le n° 172327M pour 120 000 Euros